

PV de la réunion du Conseil de département

Licence de chimie

22 septembre 2015 16h00

Présents : F. Averseng, S. Barboux, F. Blanchard, L. Bonhomme, C. Botuha, C. Gervais, P. Gredin, B. Hasenknopf, V. Herledan, N. Jardine, C. Maitre, C. Mansuy, V. Mansuy, A. Pailleret, H. Pernot, P. Perrin, C. Pilot, G. Poli, S. Rochut, B. Rousseau, C. Roux, S. Thorimbert.

Absents excusés : J-F. Lambert, K. Le Guen, I. Pellerin

1) Approbation du dernier PV

Le PV du dernier conseil de département du 10 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

2) Bilan de la rentrée

Dans un premier temps, H. PERNOT fait le bilan de l'année 2014-2015, année de la mise en place du système Majeure-Mineure.

En ce qui concerne les résultats de **L2** (voir Annexe 1), on a constaté **une augmentation du taux de réussite, notamment en parcours monodisciplinaire.**

Par contre, les résultats sont décevants en bidisciplinaire surtout la combinaison Chimie-Sciences de la Vie.

En L3 (voir annexe 2), le taux de réussite est de 88%, beaucoup d'étudiants ont validé grâce à la compensation annuelle.

Dans un second temps, H. PERNOT dresse le bilan des inscriptions pour la rentrée 2015-2016 en L2 (voir annexe3) puis en L3 (voir annexe 4).

En L2, majeure chimie, on constate une hausse du nombre d'inscriptions (250 inscrits en 2015-2016 au lieu de 231 inscrits en 2014-2015) avec toutefois une diminution du nombre de monodisciplinaire et une augmentation des bidisciplinaires notamment en SHS.

En Double majeure, par contre, le nombre d'inscrits diminue sauf en Géologie-Chimie.

Enfin, le nombre d'inscrits en mineure chimie a fortement diminué (est passé de 82 étudiants à 58 étudiants) du fait notamment d'une plus faible capacité d'accueil en Majeure Sciences de la Vie.

En L3, le nombre d'inscrits pour l'année universitaire 2015-2016 reste constant par rapport à 2014-2015.

3) Charte des délégués

La procédure d'évaluation des enseignements est encadrée par l'article 5 du Décret « Cadre national des formations » qui **encourage les formations à réaliser des « enquêtes régulières auprès des étudiants ».**

Le dernier Conseil de Département a voté **la disparition des commentaires libres sur les formulaires d'évaluation et la mise en place d'une charte des étudiants délégués.**

Cette charte est présentée au Conseil qui, après quelques modifications mineures, adopte ce texte (annexe 5).

Les étudiants seront informés de la nouvelle procédure en cours d'OIP pour les L2 et par mail pour les L3.

4) Nomination du responsable des évaluations de L2

C. BOTUHA, ayant démissionné de la fonction de responsable des évaluations de L2, l'EFU a fait un appel à candidature auprès de l'UFR.

3 personnes se sont portées candidates.

L'EFU s'est réuni et a émis une préférence pour la candidature de Frédéric LEMAITRE, Maître de Conférences.

H. PERNOT soumet au Conseil de Département la **nomination de Frédéric LEMAITRE comme responsable des évaluations de L2, qui l'approuve à l'unanimité.**

5) Projet Mineure L2-Pro

H. PERNOT évoque l'idée de créer une Licence niveau 2 Majeure Chimie Mineure Pro à destination des étudiants souhaitant éventuellement s'orienter vers une licence professionnelle.

Les étudiants, qui auraient suivi cette licence bidisciplinaire, pourraient se réorienter en L3 Générale s'ils le souhaitent.

L'idée serait de mettre en place un programme de mineure professionnelle sur les 2 jours et demi consacrés aux enseignements de mineure au premier semestre et au second les consacrer à un stage.

Les enseignements théoriques du premier semestre seraient à définir en étroite collaboration avec les responsables des licences professionnelles.

H. PERNOT propose la candidature de C. MAITRE, responsable de l'orientation et l'insertion des étudiants en licence, pour bâtir la maquette de cette mineure.

Le Conseil de Département approuve cette idée et la candidature de Catherine MAITRE à l'unanimité.

La séance est levée à 17h30.

ANNEXE 1

Résultats L2 en 2014 - 2015

231 inscrits en majeure, 82 en mineure

| Majeure | Compl. Chimie | Biologie | Physique | Géologie | SHS | Maths | Info |
|------------|----------------|--------------|--------------|----------|-----|-------|------|
| validation | 103/163 63% | 10/30 33% | 22/35 63% | 1/3 | 3/5 | 0 | 0 |

| Double majeure | Chimie-Biologie | Physique-Chimie | Géologie - Chimie |
|----------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| validation | 18/20 13 en DML3 | 13/16 13 en DML3 | 2/2 |

| Mineure chimie | Biologie | Physique | Géologie | Méca | Maths |
|----------------|-----------|-----------|----------|------|-------|
| validation | 23 65% | 13 52% | 0 | 1 | 0 |

ANNEXE 2

Bilan des inscriptions L3

190 inscrits en 2013 - 2014

203 inscrits à au moins une UE

189 contrats complets en P1

183 contrats complets en P2

30 redoublants

35 extérieurs

Taux de réussite 88%

30% par compensation annuelle

47 étudiants en parcours PC (27 chimistes)

20 étudiants en parcours CB (4 chimistes)

ANNEXE 3

Bilan des inscriptions L2

231 inscrits en 2014 - 2015

Majeure Chimie : 250 étudiants en P1, 9 groupes TD

**Tous les étudiants ayant fait ce vœu,
ayant validé S1 ou S2, ayant suivi 1C002**

| | Compl. Chimie | Biologie | Physique | Géologie | SHS | Maths | Info |
|----|-------------------|-----------------|-----------------|---------------|----------------|---------------|---------------|
| P1 | 152 125 | 32 49 | 35 35 | 3 2 | 5 24 | 2 2 | 2 1 |

En Mono-disciplinaire : **60** (79) première inscription en L2, + 12 Double – Coursus
16 redoublants basculent en mono-disciplinaire

Double Majeure Chimie (2 groupes)

**L1 validé, non redoublant, note > 10 aux UE disciplinaires
Commission de sélection des dossiers**

| Intitulé | Nombre total | Inscrits en mention Chimie |
|-------------------|----------------|----------------------------|
| Chimie-Biologie | 11 (20) | 5 |
| Physique-Chimie | 12 (16) | 8 |
| Géologie - Chimie | 3 (2) | 2 |

Mineure Chimie : 58 (82) étudiants en P1, 3 groupes

**Etudiants ayant fait ce vœu,
ayant validé S1 ou S2, ayant suivi 1C002
Dossiers retenus par ordre d'arrivée
Tous les physiciens ont été retenus**

| | Biologie | Physique | Géologie | Méca | Maths |
|----|----------------|----------------|--------------|--------------|--------------|
| P1 | 25 (50) | 30 (28) | 2 (2) | 0 (1) | 1 (2) |

ANNEXE 4

Bilan des inscriptions L3

203 inscrits en 2014 – 2015

200 au total en 2015 - 2016

| | Compl. Chimie | Biologie | Physique | Géologie | SHS | Méca |
|-------------------|--------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------|-------------|
| Majeure Chimie | 150 (103 nouveaux) | 13 | 20 | 1 | 2 | - |
| Mineure Chimie | | 14 | 22 | - | - | 1 |
| DM | | 11 (4) | 12 (5) | 2 (1) | 1 DC | |
| | | | | | | |

ANNEXE 5



CHARTRE des étudiants représentants de groupe de TD de la licence de chimie

Préambule

La qualité des enseignements est au cœur des préoccupations de notre Université. Ainsi une évaluation des enseignements a été mise en place. En particulier, tous les étudiants de la Licence de Chimie sont amenés à participer à une évaluation semestrielle individuelle de chaque unité d'enseignement sous la forme de questionnaires (avis sur la qualité des cours, des TD, TP et des tutorats et sur leur organisation (planning)). La Licence de Chimie a, de plus, mis en place une réunion de concertation semestrielle entre les étudiants représentants de groupe de TD et les responsables du parcours de la Licence de Chimie. Ces étudiants représentants de groupe de TD s'engagent à respecter la présente charte.

Remarque : Si aucun étudiant n'est coopté, son groupe de TD ne sera pas représenté lors des réunions de concertation.

Engagements de l'étudiant représentant

Art 1 : L'étudiant représentant de groupe de TD est coopté par la majorité des étudiants de son groupe.

Art 2 : L'étudiant représentant de groupe de TD est engagé pour tout un semestre au moins.

Art 3 : L'étudiant représentant de groupe de TD est le porte-parole des étudiants : il transmet l'information des étudiants aux enseignants et aux responsables de parcours.

Art 4 : L'étudiant représentant de groupe de TD établit un sondage à mi-semestre et en fin de semestre auprès des étudiants de son groupe concernant le fonctionnement des UE.

- A mi-semestre le retour des informations s'effectue aux enseignants du groupe.

- A la fin du semestre le retour des informations s'effectue aux différents responsables de parcours lors de la réunion de concertation.

La présente Charte des étudiants représentants de groupe de TD a été approuvée par le Conseil de Département de Licence de Chimie dans sa séance du 22 septembre 2015.

Elle est entrée en vigueur le 22 septembre 2015.

Par la signature qu'il appose, l'étudiant représentant de groupe de TD déclare en avoir pris connaissance et s'engage à la respecter.

Numéro d'étudiant :

Nom, prénom de l'étudiant(e) :

Groupe :

Date :

Signature :

Conseil du département de la Licence de Chimie